

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

SEPTIEME LEGISLATURE

SIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2017
(Ouverture le jeudi 28 septembre 2017)

=====

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance plénière du jeudi 12 octobre 2017

Ordre du jour :

Examen du projet de loi portant :

1. autorisation de ratification de l'accord de prêt signé par échange de courrier, le 27 avril 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Projet de Développement des Infrastructures socio-économiques et de Sécurité Alimentaire dans le bassin du Niger : construction de quatre (04) barrages à buts multiples au Bénin ;
2. autorisation de ratification de l'accord de prêt signé avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Lokossa – Dédé – Aplahoué frontière du Togo ;
3. Clôture de la sixième session extraordinaire de l'année 2017.

Le jeudi 12 octobre 2017, à partir de douze heures six minutes (12H06mn), s'est poursuivie au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, sous la présidence du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Eric HOUNDETE, la séance plénière consacrée à l'ordre du jour susmentionné.

En début de séance, la Première Secrétaire Parlementaire, Madame Sofiatou SCHANOU AROUNA a, sur invitation du Président, donné lecture du compte rendu sommaire de la séance plénière du mardi 10 octobre 2017 qui a été adopté sous réserve de l'amendement du député Augustin AHOUANVOEBLA.

Prenant la parole, le Président de séance a, après avoir fait le rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance plénière, invité le Président et le rapporteur de la commission des finances et des échanges à prendre place pour l'examen des rapports relatifs :

- au projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé par échange de courrier, le 27 avril 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Projet de Développement des Infrastructures socio-économiques et de Sécurité Alimentaire dans le bassin du Niger : construction de quatre (04) barrages à buts multiples au Bénin ;

- au projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Lokossa – Dédé – Aplahoué frontière du Togo.

A ce sujet, le Président de la commission des finances et des échanges a rappelé à la plénière que les rapports relatifs aux deux projets de loi avaient déjà été présentés au cours de la séance plénière du mardi 10 octobre 2017 et qu'il convient de procéder au débat général.

A sa suite, le Président de séance a suggéré à la plénière que le débat soit unique pour les deux dossiers. La plénière n'ayant trouvé aucune objection, la séance a été poursuivie avec le débat général au cours duquel les députés ci-après sont intervenus : Valentin

DJENONTIN – Garba YAYA - Nassirou ARIFARI BAKO – Mohamed GIBIGAYE – Kingnaré YAROU SINATOKO – Barthélémy KASSA – Valère TCHOBO - Abdoulaye GOUNOU – Augustin AHOUANVOEBLA – Paulin GBENOU et Orden ALLADATIN.

Les préoccupations des intervenants ont notamment porté sur :

- les caractéristiques de l'accord de prêt signé avec la BOAD ;
- la réalisation de postes de péage sur les routes bitumées pour faciliter le remboursement des prêts ;
- la nécessité pour le Gouvernement de mettre tout en œuvre pour la réalisation effective desdits projets pour soulager les peines des populations ;
- le respect du délai des études de faisabilité de même que le délai de réalisation des différents projets ;
- la possibilité d'utiliser les barrages à buts multiples pour l'agriculture et pour la fourniture en eau potable ;
- l'ouverture des couloirs de passage pour éviter les conflits entre les éleveurs et les producteurs agricole;
- la modernisation des forages en les dotant de l'énergie solaire ;
- la question de la pénurie d'eau observée dans certaines communes de notre pays.

A toutes ces préoccupations, le Gouvernement représenté par le ministre de l'énergie, de l'eau et des mines, Monsieur Dona Jean-Claude HOUSSOU a apporté des éléments de réponse.

Après la réponse du Gouvernement, les dispositions des deux (02) articles de chacune des deux (02) lois ont été successivement examinées et adoptées par la Représentation nationale.

Mise aux voix, la loi n° 2017-37 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Lokossa – Dédé –

Aplahoué frontière du Togo a été adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés.

Il en a été de même de la loi n° 2017-38 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé par échange de courrier, le 27 avril 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Projet de Développement des Infrastructures socio-économiques et de Sécurité Alimentaire dans le bassin du Niger : construction de quatre (04) barrages à buts multiples au Bénin.

Avant de lever la séance, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a fait la synthèse de la production législative au cours de cette sixième session extraordinaire de l'année 2017.

A cet effet, il a fait savoir à la Représentation nationale que tous les dix points inscrits à l'ordre du jour de cette session extraordinaire ont été examinés. Puis, il a remercié la commission des finances et des échanges et celle en charge du plan pour le travail abattu, le Gouvernement pour sa disponibilité et l'ensemble des députés pour leur participation aux travaux.

Sur ce, la sixième session extraordinaire de l'année 2017 a été clôturée à treize heures trente-cinq minutes (13H35mn).

Fait à Porto-Novo, le 12 octobre 2017

La Première Secrétaire
Parlementaire
Secrétaire de séance,

Le Premier Vice-Président
de l'Assemblée Nationale
Président de séance,

Sofiatou **SCHANOU AROUNA**

Eric **HOUNDETE**